

LES PROPOSITIONS DE LA CGT

La situation exceptionnelle de crise systémique implique de repenser le modèle de développement social, économique, écologique dont avons nous besoin pour résoudre les problèmes sociaux, répondre aux besoins d'accéder à l'eau, l'énergie, à une alimentation équilibrée, aux soins, à l'éducation, à la culture, à la démocratie tout en maintenant les équilibres naturels qui sont bien malmenés. **Il est impératif de réorienter le développement pour répondre aux besoins humains.**

L'urgence sociale et écologique, l'aspiration des peuples à la paix et le respect de leur autonomie impose de mieux partager les richesses.

Le développement des uns ne doit plus se faire au détriment de celui des autres. Il doit être réorienté à partir des besoins et de la nécessaire prise en compte de notre empreinte écologique.

Dans cette situation, les énergies et les industries du domaine occupent un rôle central.

1. Transition énergétique

La réponse aux besoins des hommes et femmes de la planète, avec 2 milliards d'être humains privés d'électricité et alors que 80% de l'énergie consommée dans le monde est le fait de 20% de la population mondiale **va impliquer de produire plus d'énergie au niveau mondial.** L'urgence écologique et l'épuisement à terme des ressources fossiles¹, **va impliquer de la produire différemment.**

En ce sens, nous pouvons affirmer que nous sommes entrain de rentrer dans une période de transition énergétique.

Transition énergétique avec les caractéristiques suivantes :

- Besoin de développement pour tous
- Contexte de crise mondiale et rôle de l'énergie
- Epuisement des ressources fossiles
- Dérèglement climatique

Cela implique les dispositions suivantes :

- Préserver les ressources fossiles comme biens public mondiaux
- Utiliser pour les pays développés les technologies qu'ils maîtrisent, non émettrices de CO2
- Favoriser l'efficacité énergétique et les économies d'énergie
- Investir massivement dans la recherche

Cette transition énergétique nécessite des changements de nature du système de production. C'est un processus qui s'organise et qui passe, pour la CGT, par la maîtrise publique du secteur énergétique dans le cadre de la mise en place d'un pôle public de l'énergie.

¹ L'épuisement des ressources fossiles n'est pas à la même échelle pour le charbon, mais son utilisation implique de prendre en compte les émissions de Co2

2. Le pôle public de l'énergie, l'agence européenne de l'énergie

Le pôle public de l'énergie est un concept fondamentalement novateur, qui doit nous permettre de prendre le réel et d'obliger toutes les entreprises du secteur à répondre équitablement aux exigences de fournir de l'énergie aux meilleurs coûts pour tous, usagers et industriels. C'est tout simplement une réorientation des richesses créées. Il doit permettre de répondre aux questions posées par la privatisation et la désintégration du secteur.

Il nous faut à la fois travailler sur **la propriété publique et la maîtrise publique** qui doit permettre l'appropriation sociale, éléments stratégiques de la maîtrise économique et donc de la transformation de la société.

Pour atteindre ces objectifs, le pôle public de l'énergie est un concept conçu comme un moyen politique de cohérence et d'optimisation du secteur grâce à la démocratisation des processus de décision. Il se traduit par une structure juridique et administrative indépendante. Ce pôle doit permettre de donner un cadre contraint (législatif) aux entreprises du secteur de l'énergie et ceci quelle que soit leur propriété. Il permet de s'adapter aux perspectives court terme où les entreprises ont des statuts différents et long terme où toutes les entreprises principales du domaine de l'énergie passeraient sous propriété publique (**nouvelles nationalisations**), parce qu'il est pensé comme une organisation du secteur, et non pas comme décision de propriété du secteur.

Il concerne **toutes les entreprises** du domaine de l'énergie. Il nécessite de s'appuyer sur un pôle public financier.

Le pivot de la réussite de ce pôle public est bien la maîtrise publique qui passe par la démocratisation des entreprises, des droits accrus pour les salariés, l'implication des usagers. Cela nécessite de prendre en compte l'exigence de transparence, les dimensions sociales, économiques et de développement durable.

Les entreprises du domaine de l'énergie étant devenues des multinationales, la poursuite d'une maîtrise publique en France passe par une maîtrise publique européenne, notamment sur les règles et les politiques publiques.

Ce que nous voulons, c'est **créer un projet de convergence énergétique** avec les pays prêts à avancer sur les bases d'une coopération énergétique renforcée, associant sécurisation, indépendance et long terme avec des objectifs communs comme la réduction des gaz à effet de serre, la recherche, le droit à l'énergie, la réduction des inégalités.

Notre proposition de créer **L'Agence Européenne de l'Énergie** concerne l'ensemble des sources d'énergies possibles (électricité, gaz, charbon, uranium et aussi pétrole), favorisant la notion de groupement d'achat long terme et la sécurité d'approvisionnement. Elle doit également traiter des questions d'interconnexion des réseaux, non pour favoriser le marché mais pour permettre un fonctionnement optimum des productions nationales.

3. Avenir énergétique, quelles énergies

L'énergie est nécessaire au développement des peuples. Un élément essentiel de ce développement est le coût de l'énergie et en particulier le tarif de l'électricité qui devient un facteur de localisation industrielle. Essentiel pour l'utilisateur, les ménages, dont le pouvoir d'achat est déjà largement handicapé, essentiel pour les entreprises qui ont besoin d'une énergie de qualité à bas coût pour produire. Et ceci ne va pas à l'encontre de la nécessité de produire mieux en étant respectueux de la planète, les emplois générés par les transformations de

l'appareil productif, les recherches et développement sur les nouveaux usages, l'efficacité énergétique et les économies d'énergie étant réellement moteurs d'un nouveau type de croissance.

La CGT s'est prononcée pour un « mix énergétique » . Partant du constat que les ressources énergétiques fossiles sont des biens mondiaux finis à partager , que les pays développés se sont appuyés majoritairement sur les ressources fossiles pour asseoir leur développement économique et que tout pays doit pouvoir se développer, il en va donc de la responsabilité des pays qui ont massivement utilisé ces ressources de donner la priorité à d'autres mode de production d'énergie qu'ils maîtrisent, d'investir beaucoup plus massivement dans la recherche pour obtenir des modes de productions plus respectueux de la planète, de mettre en place des vrais plans d'économie d'énergie (qui ne passe pas par un rationnement par les prix) et enfin d'effectuer les transferts technologiques nécessaires, afin que les pays en voie de développement et les pays pauvres puissent bénéficier des acquis scientifiques pour inscrire dès le départ leur développement dans un cadre durable et respectueux de l'environnement.

Chaque pays doit donc utiliser les ressources et les technologies les mieux adaptées en fonction de son histoire, de sa géographie. Aucune source d'énergie ne doit être négligée. Dans ce contexte les lignes de force d'une politique énergétique pour notre pays doivent être : investissement dans la recherche, efficacité énergétique (habitat, transports, etc.), économies d'énergie, utilisation des énergies renouvelables (et en particulier sur le solaire qui est le plus prometteur), mise en place de pilotes charbons avec CCS, place incontournable de l'énergie nucléaire avec démocratisation, transparence et statut de haut niveau des travailleurs de ce secteur.

4. Les filières de production, politique industrielle

Tous les jours, on nous annonce une nouvelle fermeture d'entreprise. Mises bout à bout, ces actions qui endeuillent le territoire nous posent une question de fond : quel est l'avenir industriel de notre pays, que restera-t-il dans quelques années quand nous aurons perdu le savoir faire et les potentialités, sachant que l'industrie d'un pays demeure la base d'une économie développée. L'heure est grave, et loin de tout protectionnisme, chaque pays doit faire jouer ses atouts afin de préserver et développer son outil industriel.

Fournir une énergie à un coût modéré est un élément central de santé industrielle.

Développer une filière industrielle nécessite d'avoir une vision à long terme cohérente avec une politique d'aménagement du territoire. Cela nécessite d'anticiper sur le développement des moyens de production nécessaires, sur les infrastructures nécessaires (réseaux de transport, réseaux de distribution), sur les compétences dans toute la filière.

Dans une société où la connaissance est un élément discriminant, la recherche et l'innovation sont les moteurs économiques. Il faut développer la recherche afin qu'elle permette d'apporter des réponses aux questions majeures qui nous sont posées : produire de l'énergie, pour tous, au meilleur coût, dans le respect de la planète et des générations futures.

Cela passe par un renforcement du CEA et du CNRS autour d'un secteur public fort. L'industrie, les groupes industriels doivent aussi coopérer. C'est d'un tout autre développement à l'international dont nous avons besoin.

La politique de développement à l'international actuellement mise en œuvre va à l'encontre des notions de coopération et maîtrise publique réclamées par la CGT. La CGT ne peut cautionner un quelconque marché sur l'énergie qui va enrichir une certaine frange de la population et impacter les plus démunis des ressortissants des pays hôtes. Il n'y a pas de raison que ce qu'on n'accepte pas pour les salariés et les usagers Français, on puisse l'accepter pour les salariés et les usagers d'autres pays. De plus, le choix de tel ou tel type de moyen de production, d'organisation, sont l'affaire des citoyens de chaque pays concerné. Ils ne doivent pas être liés aux stratégies de développement à l'international de tel ou tel groupe ou entreprise. Nous nous opposons aux échanges d'actifs entre entreprises qui tendent à se généraliser et qui ont pour objectif principal de rendre opaque le coût de revient des énergies.

Nous considérons que le développement à l'international ne peut se faire que s'il est accepté politiquement (accord des élus du pays concerné) et socialement (accord des organisations syndicales locales).

Dans cet esprit, que la **CGT a avancé l'idée d'un GIE AREVA/ EDF** pour porter les projets nucléaires à l'échelle mondiale.

5. Capacités humaines, aménagement des territoires et démocratie

Le développement d'une politique énergétique nécessite d'anticiper les emplois nécessaires en nombre et qualité, ce qui se décline en revendication pour un nouveau statut du travailleur salarié, qui est un des moyens de combattre la sous-traitance. Pour prendre l'exemple de la filière nucléaire, elle occupe 120 000 personnes. Il en manque aujourd'hui 10 000. Les entreprises concernées doivent coopérer au lieu de se livrer la guerre destructrice poussée par les appétits financiers.

Le secteur énergétique a un rôle moteur dans cette période de crise : rôle de relance de l'emploi pour fournir une énergie au meilleur coût pour les usagers et les industriels.

Un plan de développement énergétique permettrait aux entreprises d'avoir une visibilité à moyen et long terme de leur activité et de faire les investissements en conséquence et de développer les embauches et l'emploi qualifié.

Une garantie de l'emploi doit être donnée aux salariés au travers de la sécurité sociale professionnelle.

La démocratisation du secteur est indispensable. Cela passe par des droits accrus aux salariés.

La politique d'aménagement du territoire pour répondre aux besoins doit être débattue. On ne peut pas accepter l'implantation anarchique des moyens de productions, la multiplication des cycles combinés gaz ou des terminaux méthaniers dans le seul but de rentabilité financière rapide au profit de quelques uns.

Ainsi les tarifs doivent être fixés de manière démocratique et transparente. Nous savons bien qu'ils sont un élément clé pour empêcher ou favoriser la concurrence.

Enfin la mission de service public exige un maillage au plus près des usagers. On l'a vu récemment avec la tempête où la destruction des services de proximité a cruellement fait défaut quand aux contacts avec la population et à la

connaissance du terrain. C'est sur cette question clé (et sur les salaires) qu'a porté le formidable mouvement du printemps dernier dans nos industries.

Le secteur énergétique, sa propriété, sa maîtrise, sont des éléments clés de l'avenir industriel et social de notre pays.

La CGT ne laissera pas brader et dépecer les entreprises. Elle exige qu'une réelle politique industrielle et sociale soit mise en œuvre. Cela passe par la création du pôle public de l'énergie et de sa maîtrise publique par la voie législative et par l'action au niveau européen pour créer une Agence Européenne de l'Energie. Nous comptons bien faire connaître largement ces propositions aux usagers afin qu'ils s'approprient les questions industrielles et de service public et qu'ils puissent intervenir sur ces questions.